



Gestion Innovante & Citoyenne de l'Énergie
energic
COOPÉRATIVE



Réunion publique

26 octobre 2023

**Parc solaire de l'Espace du Génie
À Ecrouves**

Ordre du jour



Introduction (Communauté de Communes Terres
Touloises)



Etat d'avancement du projet



Financement participatif citoyen (Energie Partagée et ENERgic)

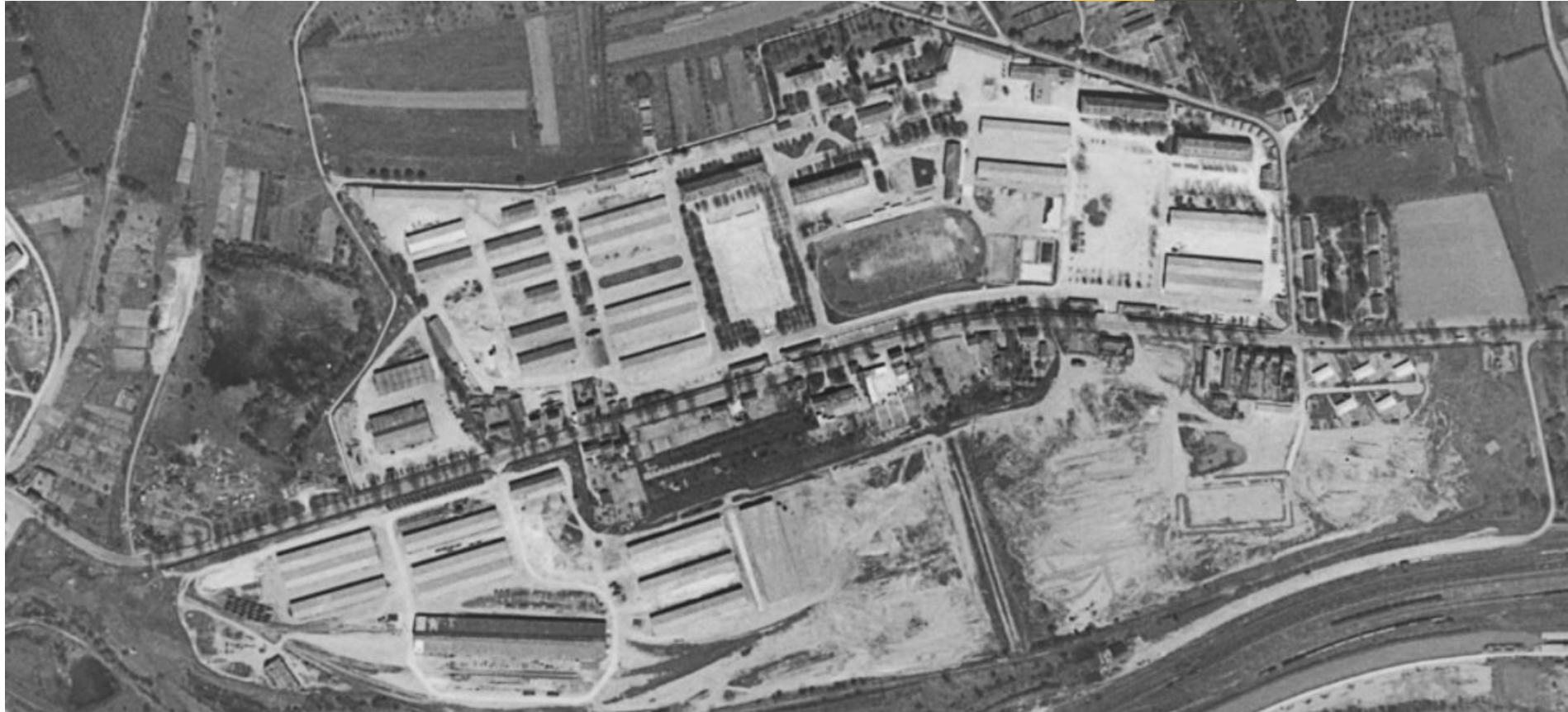


Animation locale (Lorraine Energies Renouvelables)



Questions et échanges

Historique du site



Ancien site militaire du 15^{ème} RGA (Régiment du Génie de l'Air)

Acquis par la Communauté de Communes Terres Toulousaines suite au départ de l'Armée (2005)

Emprise d'env. 40 ha

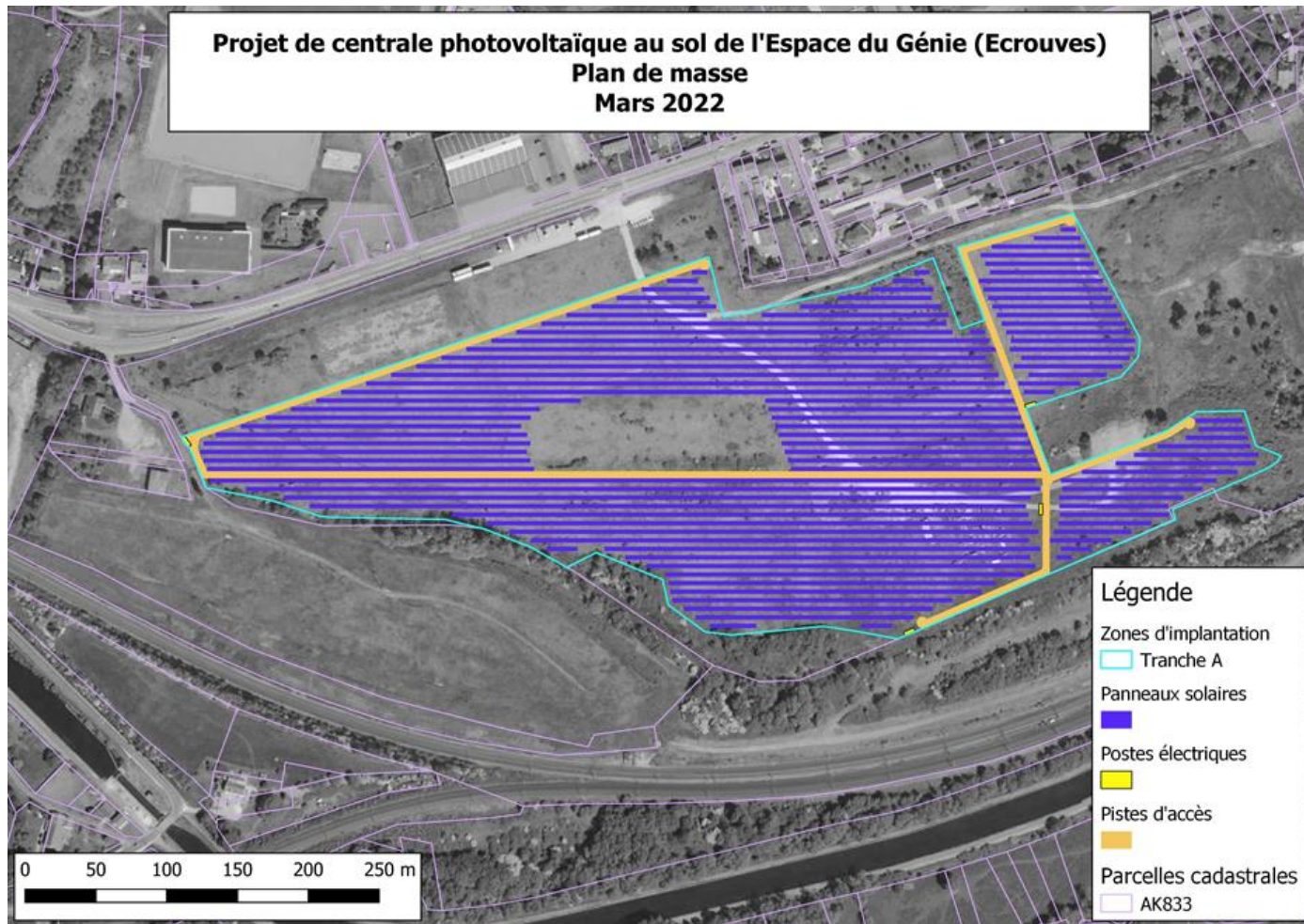
Historique du site



Historique du projet

- Projet initié dans le cadre de l'AMI Pays Terres de Lorraine lancé en **2019** pour le développement des énergies renouvelables sur le territoire.
 - Pour développer le projet d'Ecrouves : le groupement composé de SIPEnR, Energic (Enercoop Nord Est) et Energie Partagée Investissement a été choisi
- Les études écologiques, paysagères et patrimoniale ont démarré en **avril 2019**.
- Le permis de construire a été obtenu en **mai 2021**.
- Un tarif de rachat de l'électricité a été obtenu **début 2022**.
- Les entreprises intervenantes sur le chantier ont été sélectionnées au cours du **premier semestre 2023**.
 - Modules : Entreprise française Photowatt
 - Contrat général pour la construction : ACTEAM EnR

Caractéristiques du parc solaire



- Surface clôturée : 12,35 ha
- Puissance : 11,87 MWc soit 75% de la consommation d'Ecrouves soit 19 467 modules installés
- La CC2T est entrée au capital de la société de projet en novembre 2022

Etat d'avancement du projet

Début des travaux le 04 septembre 2023

Clôture



Terrassement



Voies de circulation interne



Etat d'avancement du projet

Mise en place des premières mesures environnementales

Balisage de la zone
d'évitement



Traitement de la
Renouée du Japon



Etat d'avancement du projet

Mise en place des premières mesures environnementales

Hibernaculum (en cours de réalisation)



Creusement et éclaircissement de la mare



Etat d'avancement du projet

Tranchées raccordement électrique interne



Pré-forage pour implantation des pieux vissés



Vissage des pieux



Etat d'avancement du projet

Etapes à venir :

- Finalisation du montage des structures d'accueil des modules photovoltaïques
- Montage des modules photovoltaïques
- Raccordement électrique interne au projet
- Raccordement au réseau de distribution
- Mise en service prévue pour la fin du premier semestre 2024

Financement du projet

Comment est financé le parc solaire du Génie ?

- Le projet comprend plusieurs partenaires (SEM SIPENR, Enercoop Nord Est (ENERgic), Energie Partagée, CC2T) regroupés au sein d'une société de projet : la SAS du Parc Solaire de l'Espace du Génie.
- Les partenaires sont **actionnaires** de la société avec la **répartition** suivante :
 - SEM SIPENR : 39 %
 - ENERgic : 30 %
 - Energie Partagée Investissement : 26 %
 - Communauté de Communes Terres Toulouses : 5 %
- Le fait d'être actionnaire implique des droits et des devoirs pour l'ensemble des partenaires :
 1. **Accès à la gouvernance** (prendre parts aux décisions de la société)
 2. **Participer au financement de la société** (fonds propres)
 3. **Recevoir une partie des bénéfices du projet**

Financement du projet

- Les coûts d'investissements du projet s'élèvent à **9 900 000 € HT** et sont financés par les actionnaires (fonds propres) et par un emprunt bancaire avec la répartition suivante :
 - **Fonds propres : 2 600 000 euros**
 - **Emprunt bancaire : 7 300 000 euros**
- L'emprunt bancaire a été contractualisé avec la banque Arkea sur une durée de 20 ans et avec un taux d'intérêt de 2,80 %.
- C'est bien la société de projet qui a effectué l'emprunt et pas les actionnaires directement.

Financement du projet

- Les fonds propres sont apportés par les actionnaires avec la répartition suivante :
 - SEM SIPENR : 1 000 000 €
 - ENergic : 800 000 €
 - Energie Partagée : 700 000 €
 - CC2T : 100 000 €
- Les fonds propres des actionnaires peuvent être apportés de deux façons :
 1. **Capital social**
 2. **Comptes courant d'associé** (prêt consenti par les actionnaires au projet)

La répartition du financement entre les actionnaires se fait au pro-rata de la participation en capital. Un actionnaire qui détient 10% du capital devra apporter 10% des comptes courants d'associés.

A la différence de l'emprunt bancaire, **la rentabilité des fonds propres** (actionnaires) **n'est pas garantie** et peut varier en fonction des performances du projet. L'investissement en fonds propres est donc considéré comme plus risqué et est donc mieux rémunéré.

Financement participatif

C'est quoi le financement participatif ?

- C'est un **outil de collecte de fonds** qui permet à des **particuliers de participer au financement de projets** identifiés. Ce type de financement existe dans différents secteurs (agriculture, économie sociale, énergies renouvelables...) et sous **différentes formes** (dons, prêts, actions...)

Pourquoi y participer ?

- Une des principales raisons évoquées par des financeurs est de **donner du sens à son épargne** et ainsi pouvoir participer au financement de projet proche de chez eux ou qui leur tient à cœur.
- Dans le secteur des énergies renouvelables, pour les citoyens c'est aussi un moyen de **participer à la transition énergétique** et pour les projets de **redistribuer une partie des bénéfices réalisés aux habitants du territoire.**

Financement participatif

Comment les citoyens peuvent financer le parc solaire de l'Espace du Génie ?

- Pour faciliter la structuration financière du projet et sa gestion mais aussi pour limiter les risques, les citoyens ne prennent pas de participation en direct dans la société de projet (pas de personne physique au capital de la société)
- Les citoyens peuvent alors investir au travers d'une **structure intermédiaire**, cette structure peut avoir une **dimension locale ou nationale** et peut potentiellement porter **d'autres projets**.
- Pour le projet d'Ecrouves, la participation des citoyens peut se faire au travers d'**ENERgic** et **Energie Partagée** Investissement qui sont toutes les deux des structures d'intermédiation citoyenne.



Financement participatif



1 / Energie Partagée accompagne, fédère et finance des projets d'énergie renouvelable où sont impliqués des acteurs du territoire (collectivités, citoyens, entreprises), on parle de **projet citoyen**.

- Pour être considéré comme tel, ces projets doivent répondre à un certain nombre de critères :

1. **Gouvernance partagée** (prise des décisions stratégiques avec les collectivités)
2. **Ancrage locale** (CC2T actionnaire du projet)
3. **Environnementaux** (Evitement et compensation des impacts du projet)
4. **Finance éthique et citoyenne** (fonds apportés par des acteurs publics et citoyens)



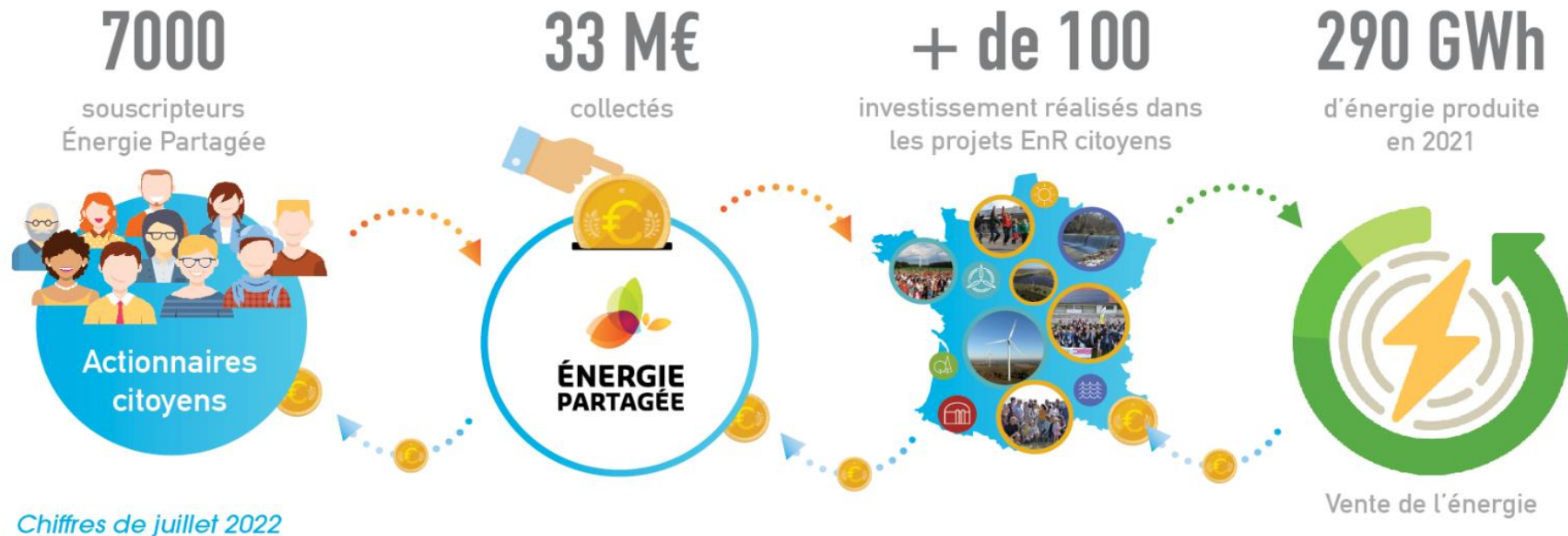
Energie Partagée a mis en place un label suivant ces critères et qui distingue 300 projets à ce jour en France

Ex : Centrale villageoise du Pays du Saintois, projet éolien des Ailes des Crêtes (Ardennes)

Financement participatif

- Au travers de son outil d'investissement, Énergie Partagée participe au financement de projet partout en France.

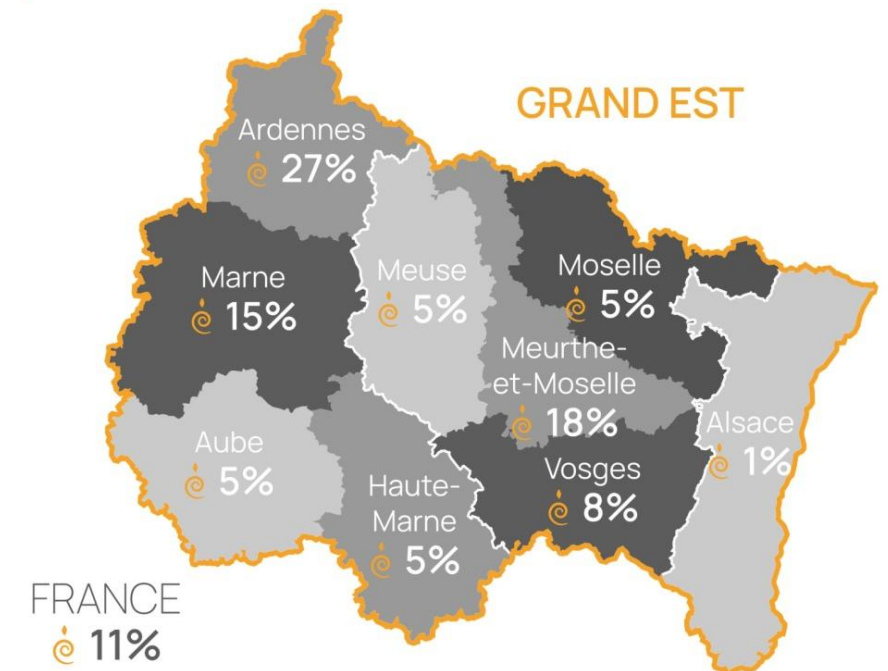
En chiffres :



Financement participatif

2/ Etre sociétaire dans la SCIC ENERgic

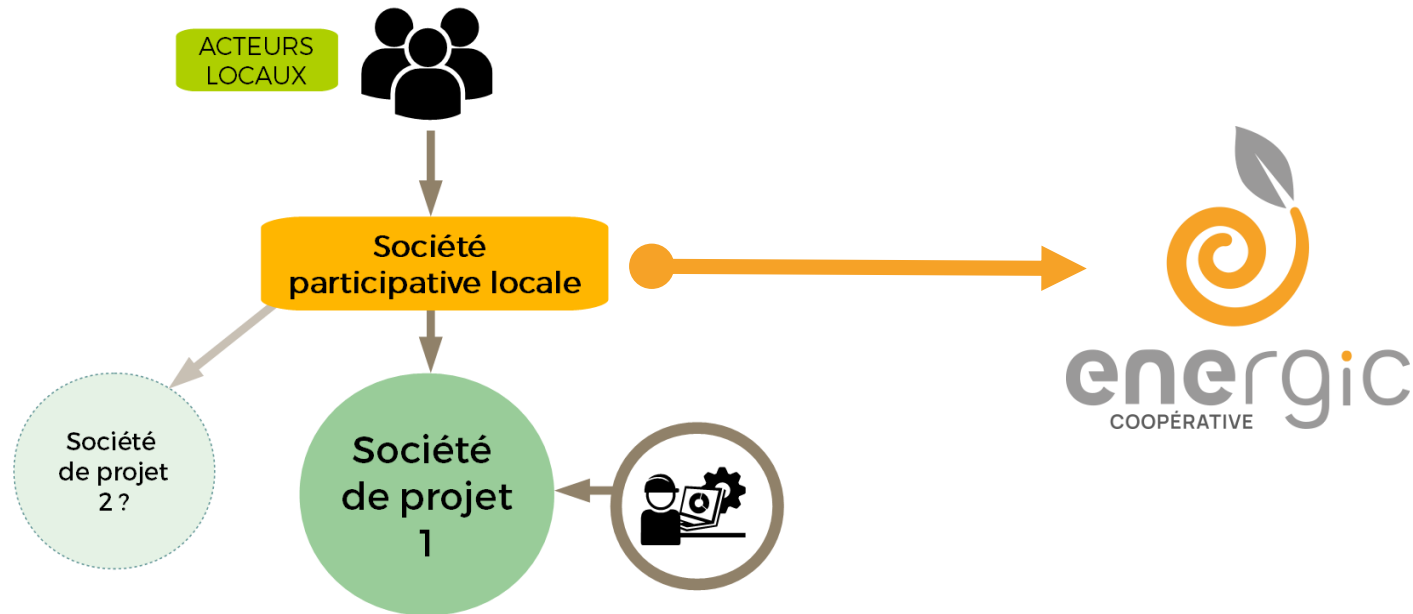
- Société **Coopérative d'Intérêt Collectif** à capital variable qui lève des fonds auprès de citoyen en Grand Est et investit ces fonds dans les projets ENR
- Multi-sociétariat
- Gouvernance (1 homme = 1 voix)
- Réinvestissement de la majorité des bénéfices (57 %)



Financement participatif

Investissement via ENERgic :

Le montage à “double étage”



= SAS Parc Solaire de l'Espace du Génie
(Ecrouves)



Animations locales



Programme prévisionnel :

- Newsletters
- Atelier thématique sur l'investissement citoyen le 21 novembre 2023 à 18h à la mairie d'Ecrouves
- Ciné – débat sur l'investissement éthique début 2024
- Travail avec l'école primaire MATHY pour la réalisation d'un panneau pédagogique
- Inauguration du parc solaire du Génie (fin du premier semestre 2024)



**Merci pour votre
participation !**